BULLETIN SPÉCIAL AU DEVOIR

Nouveau site Internet et nouveau *Portail assurances* pour les membres

L'APPQ est fière de lancer un nouveau site Internet ainsi qu'un nouveau Portail assurances pour ses membres. Ces nouveaux sites web sont adaptatifs. En d'autres mots, ces sites sont tout aussi accessibles via un ordinateur standard, une tablette ou un téléphone intelligent.

Ce que les membres doivent savoir

1. Le Portail assurances vous permet d'accéder à vos rapports de réclamations ainsi qu'aux informations relatives à votre programme d'assurances.

2. Pour accéder au Portail assurances, vous devez maintenant vous connecter via le site Internet http://www.appq-sq.qc.ca.

3. Pour vous connecter, veuillez utiliser votre numéro de matricule et mot de passe courant. Si vous avez des problèmes de connexion, veuillez nous contacter par téléphone ou par courriel.

   Téléphone : (450) 922-5414, poste 7
   Courriel : assurances@appq-sq.qc.ca

4. Une fois que la connexion sécurisée est établie, utilisez le menu déroulant pour accéder au Portail assurances.

Aperçus du nouveau site selon la plateforme utilisée pour y accéder

Site vu d'un ordinateur

Site vu d'une tablette ou IPad

Site vu d'un téléphone intelligent

Luc Fournier
Vice-président aux Finances

LF/sb